

Interactions UTC

1. [Interactions, le Magazine des Technologies Emergentes](#)
2. [Thématiques](#)
3. [Regards sur le monde](#)
4. Les investissements d'avenir

Les investissements d'avenir

Commissaire général à l'investissement et président d'Initiative France, Louis Schweitzer s'oppose à l'idée d'une fatalité du déclin français et diffuse cette conviction à travers ces deux structures.

10 Sep 2014



Quels sont les liens entre vos deux fonctions ?

La même volonté de croissance et d'innovation. Initiative France fédère 230 associations dont la vocation est d'aider les créateurs et les repreneurs d'entreprise, dont les deux tiers sont au chômage, à mener à bien leur projet. Nous avons ainsi contribué à la création de 16 500 entreprises en 2013, employant un total de 40 000 personnes. Leur taux de pérennité à trois ans atteint 87%, qu'il faut comparer aux 60% en moyenne en France. Cette performance s'explique par l'intelligence de l'approche d'Initiative France, qui accompagne les créateurs et leur octroie des prêts d'honneur allant de 2 000€ à 25 000€ sans garantie et sans intérêt. Investis en fonds propres dans les entreprises, ils permettent d'obtenir des prêts bancaires d'un montant sept à huit fois supérieur. Ce dispositif est ouvert à tous, et donc aux diplômés de l'UTC. A l'avenir, Initiative France accompagnera davantage la croissance des jeunes entreprises, compensant ainsi la frilosité des banques. Nous inaugurons également des centres régionaux pour aider les entreprises innovantes, et souhaitons appuyer notre action auprès des entreprises remarquables au regard de leur potentiel de croissance. C'est également la mission des investissements d'avenir. Avec 47 milliards d'euros, il y a certes des moyens bien supérieurs mais ils financent également des projets remarquables en termes d'excellence et d'innovation.

Quelles orientations souhaitez-vous donner au programme des investissements d'avenir (PIA) ?

L'idée, absolument remarquable, présidant au PIA repose sur l'analyse d'Alain Juppé et de Michel Rocard. Le commissariat général à l'investissement fonctionne bien, et, pour octroyer dans les deux années à venir les 15 milliards de la seconde vague du PIA, je m'inscrirai dans la continuité des projets portés par messieurs Juppé et Rocard, qui ont d'ailleurs accepté de poursuivre leur mandat à la coprésidence du comité de surveillance du PIA. Les appels à projets du PIA permettent aux porteurs de

projets de qualité de se manifester. Les dossiers sont examinés par des experts aptes à juger de leur excellence et de leur potentiel d'innovation. Les fonds accordés aux projets retenus s'échelonnent entre quelques centaines de milliers d'euros et quelques millions. Nous pouvons améliorer ce dispositif en le rendant plus rapide et en allégeant les procédures de sélection. Les délais sont actuellement d'un an, il s'agit de les faire passer à moins de six mois pour examiner les projets et contractualiser avec les porteurs sélectionnés. Pour les laboratoires de recherche comme pour les entreprises, l'espérance de l'argent ne vaut pas son octroi. L'exemple à suivre est le Concours mondial d'innovation, qui a retenu 100 lauréats après deux vagues de sélection. Certains lauréats sont encore étudiants ! Trois mois après le dépôt de leurs projets, ils ont reçu 200 000€ de subventions. Ceux qui présenteront un potentiel intéressant obtiendront 2 millions d'€ supplémentaires puis, pour les plus prometteurs, 20 millions d'€. Les lauréats m'ont certifié n'avoir jamais bénéficié d'un système aussi efficace, y compris ceux qui connaissent l'écosystème américain. J'espère que nous lancerons une troisième vague.

Quel est le rôle des universités de technologie dans le PIA ?

Lieux de rencontre entre la recherche fondamentale et l'industrie, les universités de technologie, et l'UTC en particulier, sont des partenaires naturels du Commissariat général à l'investissement. Dès l'origine, l'UTC est un concept innovant, qui n'a rien perdu de sa vitalité après 40 ans, d'où ses performances au cours des différents appels à projets. L'institut pour la transition énergétique (ITE) PIVERT est exemplaire de cette belle réussite, révélant le potentiel extraordinaire de l'UTC.

Quel conseil donneriez-vous à des étudiants arrivant sur le marché de

l'emploi ? Et à ceux qui souhaitent créer leur entreprise ?

J'ai la conviction que la qualité de l'équipe au sein de l'entreprise importe plus que son secteur d'activité. Certains aiment travailler dans une atmosphère de compétition, d'autres dans une ambiance plus bienveillante. Il faut choisir une entreprise dans laquelle on se sent bien. Pour ceux qui souhaitent créer leur entreprise, la France offre un environnement techniquement rapide et peu onéreux. Seulement, pour ne pas mettre la clé sous la porte dans les trois ans suivant la création, comme c'est le cas pour un tiers des entreprises, il faut avoir un bon projet, qu'il soit technologique ou non. L'innovation relève davantage du concept que de la technologie et n'est pas l'apanage de quelques domaines d'activité. Le secteur du bois, considéré à tort comme traditionnel, souffre d'un manque d'innovations. Il faut aussi se constituer un réseau, c'est primordial pour construire sa structure de financement avant de se lancer et ne pas rester seul dans les moments difficiles.